

Les expériences de reconnaissance et de dénis pendant le processus d'évaluation et d'accréditation des familles d'accueil de proximité québécoises

Plusieurs changements législatifs ont contribué à une évolution de l'accueil familial se manifestant notamment par un recours accru aux membres de la famille élargie pour accueillir un enfant en besoin de protection. S'agissant d'une réponse à des crises rencontrées par les systèmes de protection de la jeunesse (PJ) telles que la pénurie des familles d'accueil, cette pratique a émergé dans plusieurs pays (Gentles-Gibbs et Zema, 2020; Hélie et al., 2015).

Ce type de placement fait l'objet d'une reconnaissance institutionnelle particulière au Québec depuis 2015. Les nouvelles dispositions législatives font en sorte que les membres de la famille élargie qui accueillent un enfant en besoin de protection entament un processus institutionnel où ils deviennent des familles d'accueil de proximité (FAP).

Le placement de l'enfant qui est réalisé bien souvent dans un contexte d'urgence se révèle comme un véritable moment de crise pour ces familles d'accueil. Elles vivent de grands changements dans les relations familiales, elles doivent inopinément répondre à l'ensemble des besoins de l'enfant accueilli et elles interagissent avec des acteurs du champ socio-judiciaire qui entrent souvent pour la première fois dans leur maison et leur quotidien. Ce faisant, elles débutent leur évaluation au sein des services de la PJ.

En effet, elles doivent être accréditées et évaluées par ces services pour devenir des FAP et recevoir une rétribution. Il est dès lors possible de considérer l'accueil de l'enfant par la FAP sous l'angle d'un contrat de travail. Cette transformation des rapports vers un registre contractuel modifie les relations entre les différents acteurs, entraîne une standardisation des pratiques, ainsi qu'un plus grand contrôle envers les membres de la famille élargie qui accueillent un enfant (Ringuette et Guénette, 2020). Ces derniers se retrouvent davantage soumis aux principes d'efficience et de productivité propres à la Nouvelle gestion publique (Ibid.). Ainsi, ce qui constituait au départ un moment de crise familiale est susceptible d'être exacerbé par des tensions qui traversent le champ de l'intervention sociale et qui viennent de crises plus globales, mettant les individus face à l'incertitude. Ce type de placement amène une redéfinition des liens, des rôles, des missions et des zones de pouvoir respectives. Or, il y a peu de connaissances scientifiques sur les effets de ces modifications sur les expériences de reconnaissance et de dénis de reconnaissance des FAP québécoises.

Certaines recherches menées dans d'autres pays pour comprendre les expériences des membres de la famille qui accueillent un enfant montrent que plusieurs proches accueillants perçoivent de la méfiance et des doutes de la part des intervenants de la PJ (Fergeus et al., 2019; Irizarry, Miller et Bowden, 2016). Ils vivent plusieurs attentes et exigences des services de la PJ (Brisebois, 2013; Burke et Schmidt, 2009). Toutefois, plusieurs ne se sentent pas toujours pleinement appuyés ou reconnus par ces services (Gautier et Welland, 2014) et ils éprouvent de l'insatisfaction à l'égard de la PJ (Fergeus et al., 2019). Ce vécu est-il aussi présent dans l'expérience des FAP québécoises?

Cette communication présente une recherche doctorale en service social à l'Université de Montréal qui est en cours de réalisation et qui vise à analyser les expériences de reconnaissance vécues par les FAP apparentées dans le processus d'accréditation et d'évaluation des services de la PJ. Cette recherche est basée sur une démarche qualitative

et compréhensive. Elle est réalisée auprès de FAP accréditées depuis moins de trois ans, à l'aide d'entrevues semi-dirigées qui sont analysées avec la méthode d'analyse thématique.

Lors de la communication, des résultats préliminaires seront présentés et permettront de réfléchir aux défis et enjeux qui se présentent aux FAP dans leurs rapports entretenus avec les intervenants des services de la PJ ainsi qu'avec l'institution. La communication mettra en exergue leurs expériences de reconnaissance, et ce, à l'aide des théories de Honneth (2000) et de Renault (2004a). L'intérêt de ce cadre théorique est la possibilité d'analyser et de faire une critique des rapports susceptibles d'apporter de la reconnaissance, mais aussi des dénis. L'utilisation de cette théorie peut contribuer à donner de la visibilité aux FAP, leur permettre de sortir du silence et de l'impuissance, ainsi que les aider à s'affirmer en tant que sujets de droit (Renault, 2004b). La communication se conclura sur des pistes de solution pour diminuer les effets négatifs des pratiques organisationnelles et d'intervention sur le rôle des FAP.

Bibliographie

- Brisebois, K. (2013). Caseworker attitudes on kinship care in Ontario. *Qualitative Social Work, 12*(3), 289-306.
- Burke, S. & Glen G. Schmidt (2009). Kinship Care in Northern British Columbia. *Child welfare, 88*(6), 127-142.
- Fergeus, J., Humphreys, C., Harvey, C. & Herrman, H. (2019). The needs of carers: applying a hierarchy of needs to a foster and kinship care context. *Adoption & Fostering, 43*(2), 155-168.
- Gautier, A. & Wellard, S. (2014). Disadvantage, discrimination, resilience: the lives of kinship families. Rapport d'étude, Londres, Grandparents Plus. [https://www.grandparentsplus.org.uk/wp-content/uploads/2020/02/Disadvantage-discrimination-resilience_report.pdf]
- Gentles-Gibbs, N. & Zema, J. (2020). It's not about them without them: Kinship grandparents' perspectives on family empowerment in public child welfare. *Children and Youth Services Review, 108*.
- Hélie, S., Turcotte, G., Turcotte, D. & Carignan, A-J. (2015). Le placement auprès de personnes significatives au Québec : portrait des enfants placés et du contexte d'intervention. *Revue canadienne de service social, 32* (1-2), 49-72.
- Honneth, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Éditions du Cerf.
- Irizarry, C., Miller, K. & Bowden, M. (2016). Kinship care: Child safety or easy option? Staff and carers' perspectives. *Journal of Family Social Work, 19*(3), 199-219.

Renault, E. (2004a). *Mépris social: éthique et politique de la reconnaissance*. Edition du Passant.

Renault, E. (2004b). Chap.6. La critique sociale comme porte-parole de la souffrance (327-363). La Découverte, Armillaire.

Ringuette, P. et Guénette M. (2020), L'accueil familial en contexte de protection de la jeunesse. *Intervention*, 152, 139-147.

Présentation de l'auteur

Patricia Ringuette, professeure à l'UQAT et doctorante en service social à l'Université de Montréal

Marie-Andrée Poirier, PhD., professeure titulaire et directrice à l'École de travail social de l'Université de Montréal

Julie Noël, PhD., professeure adjointe à l'École de travail social à l'Université de Sherbrooke